

PASS expertise BIO

Mesurer la faisabilité du passage à l'agriculture biologique d'une exploitation (ou d'un atelier) et les conséquences techniques, économiques et commerciales de la conversion.

Objectifs

- Vous accompagner pour vous aider à prendre la décision de convertir ou pas votre atelier ou votre exploitation, plus sereinement et de façon plus sécurisée.

Notre service

- • L'analyse des atouts et des contraintes du système d'exploitation et des pratiques actuelles par rapport au cahier des charges de l'agriculture biologique.
- • La description des changements techniques à mettre en oeuvre.
- • L'élaboration du projet de conversion.
- • L'évaluation de la rentabilité de l'exploitation en agriculture biologique et un budget prévisionnel.
- • La présentation de dispositifs d'aides possibles et de l'appui à la constitution du dossier (autres Prestations).

Documents remis

Synthèse de la visite réalisée et restituée à l'agriculteur dans le mois qui suit la visite.

Avantages / Atouts

- Accompagnement individualisé
- Évaluation de la pertinence du projet
- conseil neutre et indépendant

Informations pratiques

Public :

Tout agriculteur envisageant une conversion à l'Agriculture Biologique de son exploitation ou d'un de ses ateliers, ou créant un nouvel atelier induisant un changement important dans la conduite de son entreprise.
Agriculteurs engagés depuis moins de 1 an en conversion AB.

Modalités :

Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau

Durée : de 4 à 6 demies-journées selon la complexité du projet, dont 2 demies-journées minimum chez le porteur de projet.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Contacts

Conseiller d'entreprise – 05 65 23 22 11